

Paris, le 5 décembre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Quand partir à la retraite ? Les nouveaux retraités divisés sur la liberté qu'offre le système

**D'après l'enquête « Motivations de départ à la retraite 2017 »<sup>1</sup>, qui interroge les nouveaux retraités, une personne sur deux pense que le système de retraite n'offre pas suffisamment de liberté pour choisir la date de son départ à la retraite.**

**Pour les personnes interrogées, le nombre d'années de cotisation requis est la règle qui les contraint le plus dans le choix de leur date de départ à la retraite.** En dépit de la réforme de 2003, qui visait spécifiquement à offrir plus de souplesse et de liberté de choix, seuls **15 %** des nouveaux retraités estiment que cette dernière a augmenté sous l'effet des réformes récentes. Au contraire, **31 %** considèrent que cette liberté a diminué et **54 %** pensent que les dernières réformes n'ont rien changé de ce point de vue.

Cette perception de la liberté offerte par le système pourrait venir d'une méconnaissance des règles de retraite. Même si la plupart des nouveaux retraités se disent satisfaits de leur niveau d'information concernant leurs droits en matière de retraite (4 sur 5), certains dispositifs sont encore largement méconnus comme la décote ou la surcote. **Huit personnes parties à la retraite entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2015 sur dix ont bénéficié du taux plein, sans avoir cherché à anticiper leur départ (au prix d'une décote) ou à le retarder (pour bénéficier d'une surcote).** Pour **77 %** des nouveaux retraités, le souhait de profiter de la retraite le plus longtemps possible a joué beaucoup, assez ou un peu dans leur décision de partir à la retraite.

**Plus généralement, les Français restent attachés au maintien d'un système de retraite public, par répartition, et qui bénéficie à tous, selon Baromètre d'opinion de la DREES<sup>2</sup>.** En cas de réforme pour préserver le système de retraite actuel, les Français préfèrent un allongement de la durée de cotisation (**33 %**), un recul de l'âge de la retraite (**33 %**), ou une hausse des cotisations (**29 %**) à une baisse des pensions (**5 %**).

**84 % des Français pensent qu'il devrait y avoir un socle commun de retraite.** Ce souhait largement majoritaire qui tend vers une harmonisation des règles de retraite n'implique pas pour autant une adhésion complète à un régime unique : 45 % des Français souhaitent un socle commun qui conserve des spécificités selon le statut professionnel, soit davantage que les 39 % qui veulent un seul régime avec des caractéristiques identiques pour tous.

Les salariés du secteur public, les professions intermédiaires, les cadres et professions libérales se prononcent davantage en faveur du maintien des spécificités selon le statut professionnel (respectivement 57 %, 60 %, 56 %) que les ouvriers et les retraités (36 % et 39 %). Ces deux dernières catégories se prononcent pour presque moitié en faveur d'un régime unique sans aucune distinction.

**Les résultats complets et détaillés sur les retraites du Baromètre d'opinion et ceux de l'enquête « Motivations de départ à la retraite » sont publiés par la DREES dans sa collection Études et Résultats :**

- « 84 % des Français souhaitent un socle commun des régimes de retraite - Résultats du Baromètre de la DREES », n°1041
- « Profiter de la retraite le plus longtemps possible motive les départs encore plus que par le passé », n°1042
- « Quand partir à la retraite ? Pour les retraités, la durée de cotisation requise contraint la date de départ », n°1043

<sup>1</sup> Enquête réalisée entre février et avril 2017 auprès de 5 000 personnes.

<sup>2</sup> Enquête réalisée chaque année d'octobre à décembre auprès de 3 000 personnes selon la méthode des quotas, la dernière vague a été menée en 2016.